

Une première à Paris le 4 mars : un procès pour apologie et provocation au terrorisme. Par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 27 février 2014



✘ Le procès de Romain Letellier, alias «*Abou Siyad An-Normandy*», 26 ans, arrêté en septembre 2013 pour apologie et provocation au terrorisme, aura lieu le 4 mars à Paris.

Ce procès est le premier du genre. Romain Letellier, un converti à l'islam, risque 5 ans de prison et 45.000 euros d'amende, si la loi est appliquée.

Romain Letellier / Abou Siyad Al-Normandy est animateur du site internet islamique Ansar el Haqq, et diffuseur de la brochure de propagande d'El-Qaïda « Inspire ».

<http://basse-normandie.france3.fr/2014/02/16/herouville-saint-clair-le-proces-pour-apologie-et-provocation-au-terrorisme-se-tiendra-le-4-mars-paris-416303.html>

Néanmoins, ledit site Ansar el Haqq est toujours ouvert à ce

jour et poursuit ainsi la publication des communiqués de « L'Etat Islamique d'Irak et du Sham » (rappel : Sham = Syrie) et le recrutement pour le djihad en Syrie.

Voir cette vidéo datant de juillet dernier toujours en ligne fin février 2014, où un converti demande aux musulmans de France de venir le rejoindre en Syrie :

<http://ansar-alhaqq.net/forum/showthread.php?t=21250>

ou

http://ia600908.us.archive.org/7/items/isdarat_dwlah/hajro.mp4

ou

http://www.dailymotion.com/video/x11pwo9_fr-message-de-notre-frere-abu-abder-rahman-al-faransi-etat-islamique-de-l-iraq-et-du-sham_news

Alors, on sait où on en est, monsieur Valls ? Et 200, 400, 700 jihadistes « Français » en Syrie, -on ne sait pas trop-, ce n'est pas suffisant ?

Philippe Jallade